

Paris, le lundi 10 février 2003

Circulaire : Pas de référence

Émetteur : D.S.R. Service Imprimés

Destinataires : Monsieur le Directeur de la CNAMTS

Madame, Monsieur le Directeur de la CPAM

Madame, Monsieur le Directeur de la CGSS

Objet : Ordonnancier pré-identifié

Madame, Monsieur le Directeur,

Le marché relatif à la réalisation de l'ordonnancier pré-identifié est arrivé à échéance.

Son renouvellement est en cours.

Dans l'attente du nouveau marché qui prendra effet en juin 2003, 2 possibilités vous sont proposées :

- continuer à vous approvisionner auprès de l'imprimerie Fabrègue qui maintient les prix du marché national échu et qui vous adressera directement la facturation aux conditions suivantes :

- . colis de 50 liasses 4,30 euros HT + port 2,50 euros HT
- . colis de 100 liasses 5,00 euros HT + port 2,50 euros HT
- . colis de 200 liasses 7,20 euros HT + port 3,00 euros HT
- . colis de 400 liasses 10,70 euros HT + port 4,10 euros HT
- . colis de 1000 liasses 22,00 euros HT + port 5,05 euros HT

- commander du modèle sécurisé dans le cadre du marché national auprès de l'Imprimerie Bourquin aux conditions de prix suivantes :

- . colis de 50 liasses 2,62 euros HT + frais de port 3,70 euros HT
- . colis de 100 liasses 5,18 euros HT + frais de port 3,90 euros HT

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Patricia GAZZOLA